

# Equipier de Première Intervention (E.P.I)

## Accès à la formation - Prérequis

L'ensemble du personnel.  
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## Cadre réglementaire

Article R 4141 du code du travail  
Directive APSAD R6

## Objectif de la formation

Conformément aux obligations légales du chef d'établissement, avoir un effectif suffisant de membres du personnel prêts à intervenir efficacement en cas de départ d'incendie.

## Contenu de la formation

### *Théorique :*

Le feu, le triangle de feu  
Les causes d'incendie et le développement d'un incendie  
Les modes de propagation et la combustion  
Les classes de feu  
Les feux d'origine électrique

Les procédés d'extinction et les agents extincteurs  
L'attaque du feu  
Les différents extincteurs – Appareils mobiles  
Les R.I.A. (Robinet d'Incendie Armés)

Le rôle des EPI

Les moyens de secours  
Le balisage et l'éclairage sécurité  
Le Système de Sécurité Incendie (SSI)  
L'alarme et l'alerte  
Les consignes  
Les numéros d'urgences - La Loi de mai 1996  
Organisation préventive des secours dans l'entreprise  
L'évacuation, de l'alarme générale au point de rassemblement extérieur  
Contraintes et impératifs  
Le temps d'évacuation  
Organisation humaine

### *Pratique :*

- Maniement des différents types d'extincteurs (Extinction avec bac écologique à gaz)
- Mise en œuvre des robinets d'incendie armés (si utilisés dans l'établissement)
- Etude préalable à l'évacuation

## Contrôle des connaissances théoriques et pratiques :

Par le formateur

## Méthodes pédagogiques

Alternance des apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation avec méthodes directives et participatives

## Validation des acquis

Attestation de fin de formation  
Cette qualification est soumise à un recyclage annuel.

**Effectif prévu :** De 6 à 12

## Durée de la formation :

7 heures – Une journée

**Délai d'accès :** Une semaine avant le début de la formation.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.  
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## Responsable pédagogique :

Stephan ERATOSTÈNE

## Personnes à contacter :

Caroline LAMBERT– Marion SCOMPIGLI

## Tarif sur demande.

## Lieu de formation :

INS.E.I.T.  
Espace Nikaïa  
11, Avenue du Docteur Victor Robini  
06200 NICE

Tél. : 04 97 18 11 33 Fax : 04 93 18 02 01

[www.inseit.com](http://www.inseit.com)

email : [inseit.formation@wanadoo.fr](mailto:inseit.formation@wanadoo.fr)

FILIERE PREVENTION SECURITE



www.qualicert.fr